



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

Assemblée générale 2024

Le Vendredi 07, Samedi 08 et Dimanche 09 juin 2024 à Saint Brieuc (22)

**Motion portée par la FCSF :
Projet de Réseau 2024-32**

**Résolution n°3
Feuille de route 2024-27**



Introduction

Objectifs de cette feuille de route

Cette feuille de route a pour vocation de :

- **décliner de manière opérationnelle les orientations** contenues dans le socle politique de réseau,
- **définir les sujets sur lesquels le réseau souhaite agir collectivement en priorité,**
- **renforcer la place du réseau dans le pilotage** du projet, préciser les articulations entre les différentes entités fédérales dans la mise en œuvre du projet,
- **prioriser les moyens mis en œuvre par la FCSF,** dans la mise en œuvre du projet de réseau,
- **démontrer la capacité du réseau** à s'emparer collectivement d'enjeux de société,
- **pouvoir collectivement suivre et évaluer l'impact des priorités nationales** sur les habitant.e.s et les territoires, ainsi que sur notre organisation en réseau.

Contenus de la feuille de route

La feuille de route proposée à l'Assemblée générale de 2024, contient **17 priorités nationales** :

- 11 priorités sur les questions sociales
- 6 priorités pour notre fédéralisme

Ces priorités ont été construites début 2024 par des groupes de travail, à partir du socle politique validé par le Conseil d'administration de la FCSF en janvier 2024.

Chaque priorité dure 3 ans. **Les priorités nationales sont les enjeux / problématiques sur lequel.le.s on souhaite agir en priorité et la manière dont on souhaite le faire.** Ce document reprend les titres et résumés de chaque priorité. Chaque priorité fait aussi l'objet d'une fiche plus détaillée (document de travail) qui précise les modalités possibles de mise en œuvre : **changement souhaités, objectifs pour le réseau, actions concrètes à mener, critères de suivi et d'évaluation.**

Ces priorités nationales ne résument pas l'intégralité de l'action FCSF, mais constituent des sujets sur lesquels le projet de réseau va mettre l'accent dans les prochaines années.

Les dimensions transversales de nos actions telles que la culture et les relations internationales, constituent des points d'appui essentiels qui s'articuleront aux priorités contenues dans cette feuille de route :

- **nos représentations et projets menés à l'international** pourront enrichir nos projets et être des leviers pour la mise en œuvre de ces priorités,
- **nos approches culturelles** permettent de construire des projets qui favorisent la rencontre et le lien, l'expression, le débat, la conscientisation, et seront donc aussi des ressources importantes pour la mise en œuvre de cette feuille de route.

Priorités nationales liées aux questions sociales



Les priorités en un coup d'œil

PRIORITÉS SUR LES QUESTIONS SOCIALES

- **Pour plus de démocratie !**
 - plus de **pouvoir d'agir des habitant.e.s** ==> **priorité 1**
 - plus de **place pour les jeunes** ==> **priorité 2**
 - plus de **débat et d'esprit critique** ==> **priorité 3**

- **Pour une société plus juste !**
 - lutter contre le **non-recours** et conquérir de **nouveaux droits** ==> **priorité 4**
 - agir contre les **discriminations et rapports de domination** ==> **priorité 5**
 - construire un **projet éducatif** et lutter contre les inégalités scolaires ==> **priorité 6**

- **Pour agir sur les grandes transitions de la société !**
 - **une société plus écologique**
 - accompagner des **actions collectives sur les territoires** ==> **priorité 7**
 - renforcer notre **capacité à agir en réseau** ==> **priorité 8**
 - reprendre **le pouvoir sur notre alimentation** ==> **priorité 9**
 - un **numérique** émancipateur, humain, éthique et solidaire ==> **priorité 10**
 - accompagner le **choc démographique** ==> **priorité 11**

Priorités nationales liées aux questions sociales



Priorité 1. Développer le pouvoir d'agir des habitant.es pour changer leurs conditions de vie

Cette priorité nationale vise à poursuivre l'élan engagé sur le développement du pouvoir d'agir depuis le Congrès de Lyon.

L'objectif est que les centres sociaux de positionnent comme acteurs de la "démocratie du faire", en accompagnant davantage de collectifs d'habitant.e.s, mobilisés sur les enjeux qui sont prioritaires pour elles et eux. Il s'agit, à partir d'un point d'étape, d'étendre la formation au sein du réseau, les expérimentations, les expériences de démocratie locale, d'échanger nos pratiques et de créer de l'outillage.

L'enjeu pour notre réseau est de progresser sur notre culture organisationnelle et nos postures, la clarification des mandats des professionnels et d'orienter l'ensemble du projet du centre social vers l'écoute, la mobilisation et l'appui des actions collectives d'habitant.e.s.

Priorité 2. Renforcer la reconnaissance et la légitimité des jeunes dans la société et dans le réseau des centres sociaux

Au Banquet final de Lille en mai 2023, devant 4000 participant.es, les jeunes présent.es ont interpellé les congressistes pour avoir une place plus stratégique et plus politique, à toutes les échelles du réseau. 2023 a aussi marqué la fin de la Motion Jeunesse, engagée en 2017, pour développer l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général et de la citoyenneté. Cette motion a permis un réel pas en avant pour le réseau dans le fait de donner aux jeunes la possibilité d'interpeller les adultes, de créer des alliances locales sur les questions de jeunesse, d'accompagner les parcours d'engagement de jeunes... Ces deux moments marquants nous donnent l'élan pour poursuivre le travail autour d'une question centrale : **comment faire plus de place aux jeunes dans le réseau des centres sociaux en particulier, et dans la société en général ?** Cette priorité nationale propose de faire réseau autour de la jeunesse (poser un socle politique commun et faciliter la formation des professionnel.les jeunesse), de favoriser le développement des rassemblements de jeunes, de former les jeunes leaders de demain et de les accompagner à prendre leur place dans les instances du réseau à tous les échelons et dans d'autres espaces dans la société et d'organiser la communication et le plaidoyer sur les questions de jeunesse du local au national.

Priorité 3. Les centres sociaux, acteurs du débat public et du développement de l'esprit critique

Les centres sociaux accompagnent les habitant.es à débattre, à formuler des opinions, et à prendre la parole en public. Cette action se situe dans la lignée des banquets citoyens et d'un ensemble de méthodes diverses employées dans le réseau, parmi lesquelles le croisement des savoirs, les débats dans l'espace public et sur la route, les réseaux sociaux non violents... Elle implique également un travail autour de l'esprit critique qui passe par l'accompagnement à l'analyse et au décryptage de l'information et des médias, la multiplication des espaces de débats, la création de médias locaux. **Cette priorité vise donc à construire la possibilité de mieux s'informer, s'exprimer, et défendre son avis auprès des institutions publiques, du local à l'international.**



Priorité 4. Du non-recours à la conquête de nouveaux droits : préciser les rôles et priorités des centres sociaux dans l'accès aux droits

Dans un contexte de besoin grandissant des habitant.es pour accéder à leurs droits, de retrait des services publics sur les territoires et des partenaires identifiant parfois les centres sociaux comme des prestataires de l'accès au droit il apparaît nécessaire de positionner et affirmer le rôle et la parole de notre réseau.

Pour y parvenir, cette priorité nationale propose :

- d'outiller le réseau pour **se positionner localement sur l'accès aux droits**,
- de travailler sur les **pratiques et les postures entre accompagnements collectifs et accompagnements individuels**,
- de **porter un plaidoyer** sur les principes de l'accès aux droits et les conséquences du retrait des services publics des territoires,
- de promouvoir et **mettre en oeuvre des coopérations plus fortes** sur l'accès aux droits, de mobiliser des moyens pour les acteurs de territoires accompagnant les publics et pour les partenariats, notamment développer les échanges avec les collectivités et l'Etat.

Priorité 5. Agir contre les discriminations et les rapports de domination sur le territoire

Cette priorité vise à **renforcer notre prise de conscience et notre action collective contre les discriminations vécues sur les territoires, ainsi que contre les mécanismes de dominations**. Il s'agit notamment d'ouvrir des espaces d'expression et de débats et d'accompagner des collectifs pour faire entendre leurs voix et se défendre contre les discriminations et les rapports de dominations. Pour notre réseau, cela signifie de travailler au portage politique de ces sujets, de se former notamment au droit et aux méthodes de débats et d'actions, de s'outiller et échanger nos pratiques (plateforme egalitelcd.fr), mais aussi de nouer des partenariats forts avec des institutions et associations qui ont développé une expertise et des modalités d'actions sur ces sujets. Cette priorité porte la conviction que c'est en agissant, en animant des débats et conflits, en utilisant la médiation culturelle à visée de conscientisation, que l'on peut éviter la violence et faire changer concrètement les rapports de dominations et mettre fin aux délits que constituent les discriminations.

Priorité 6. Construire un projet éducatif et lutter contre les inégalités scolaires

Une partie des enfants et des jeunes vivant dans les territoires couverts par les centres sociaux sont fortement touchés par l'échec scolaire, en particulier dans les quartiers populaires. Un discours dominant fait porter la responsabilité de cet échec sur des parents désignés comme démissionnaires. Dans le cadre de cette priorité nationale, il s'agit :

- Au niveau des centres : de **développer le soutien et l'accompagnement des collectifs de parents** préoccupés par la question éducative ;
- Au niveau fédéral : d'organiser la **coordination de ces collectifs et de soutenir leurs actions** visant notamment à agir sur les politiques publiques locales ;
- Au niveau national : de capitaliser et d'organiser un regroupement de ces collectifs et de **co-écrire une parole politique du réseau** des centres sociaux sur la question éducative.



Priorités nationales liées aux questions sociales

Priorité 7. Pour des actions collectives, démocratiques et solidaires, de transformation écologique sur les territoires

Cette priorité vise à développer des actions collectives et solidaires pour une transformation écologique des territoires. Il s'agit de valoriser / protéger des biens communs matériels (eau, alimentation, énergie, etc.) et immatériels (santé, éducation, arts et culture, etc.), tout en améliorant les conditions de vie des habitant.es. Ces actions collectives, qui s'appuient sur le vécu et le savoir-faire des habitant.es, visent aussi à faire grandir le sentiment de légitimité à s'emparer de ces enjeux et à changer nos représentations.

Cette priorité met en avant le rôle des centres sociaux comme acteurs démocratiques sur les territoires, à travers l'appui aux actions collectives, la construction d'alliances, de partenariats, la capacité à faire des propositions pour les politiques publiques et influencer les décisions, la mise en visibilité des actions menées.

Priorité 8. Renforcer notre capacité à agir en réseau pour une transformation écologique, citoyenne et solidaire de la société

Cette priorité vise à renforcer la capacité à agir collectivement en réseau sur les enjeux de transformation écologique, citoyenne et solidaire. Elle articule des actions de **qualification des acteurs et actrices du réseau** (réflexion politique et conscientisation, mise en débat, outillage, échanges de pratiques...) et de **construction d'un discours politique commun** sur la société de marchandisation et de surconsommation. Elle concerne l'ensemble des entités du réseau (centres sociaux, fédérations / unions, fédération nationale). Elle vise aussi à **mettre en cohérence nos pratiques internes et nos visées** en matière de transformation écologique (par ex : bilans carbone, travail sur nos pratiques, etc.)

- Priorité liée à la résolution du rapport du fonds mutualisé sur la transformation écologique, citoyenne et solidaire.

Priorité 9. Reprendre le pouvoir sur nos assiettes : appuyer des actions collectives pour une alimentation saine, solidaire et durable pour

L'alimentation est un enjeu à la fois social, écologique, démocratique, à considérer également en lien étroit avec la santé. Cette priorité vise à **rendre accessible une alimentation saine, solidaire et durable, sur les territoires** : il s'agit d'appuyer des actions collectives, en partant des envies d'agir et des besoins des habitant.es, qui transforment les circuits de production, de distribution alimentaires, en privilégiant les circuits courts.

Pour les centres sociaux, il s'agit notamment de **construire une parole politique, de s'outiller et se former en réseau et de nouer des alliances** à même de soutenir les initiatives locales.



Priorité 10. Pour un numérique émancipateur, humain, éthique et solidaire

La transition numérique est inévitable : le numérique est partout, dans notre travail, nos loisirs, nos relations, nos façons d'apprendre, de consommer, de nous déplacer... **Les centres sociaux sont des lieux propices à la médiation numérique ainsi qu'à l'éducation populaire numérique.** Ce fait social total nécessite que les centres sociaux :

- Accompagnent les habitant.es dans leur compréhension et leurs usages numériques,
- Développent des espaces de dialogue entre "les usagers-experts" que sont les habitant.es dans leur usage du numérique et les institutions publiques,
- Défendent une éducation populaire au numérique pour un numérique en phase avec nos valeurs : émancipateur, créatif, qui permet à chacun d'avoir accès à l'information, à ses droits, à la décision, de s'exprimer, de s'ouvrir, d'apprendre et de découvrir,
- Réfléchissent aux impacts écologiques et éthique du numérique.

Priorité 11. Analyser et anticiper les évolutions démographiques : agir pour accompagner le choc démographique

Le choc démographique en cours et à venir est sans précédent : pour la première fois, nous vivons une inversion de la pyramide des âges (plus de personnes de plus de 60 ans que d'enfants et de jeunes). Cette transition majeure pose un double défi :

- **Accompagner le parcours de vie des retraités dans les différentes transitions** - le plus en amont possible dès l'arrivée à la retraite - et les risques de ruptures, afin de favoriser une intensité de relations sociales permanentes, la participation sociale et la citoyenneté des retraités, permettre à chacun de bien vivre sa retraite et bien vieillir quel que soit son âge et ses fragilités, ses conditions de vie,
- **Repenser le pacte social, développer de nouvelles solidarités entre les générations, faire société commune en luttant contre l'âgisme** : Des jeunesses et des vieillesse abordées comme des problèmes, des risques et des coûts à une société faisant de ces âges de la vie une richesse, solidaires entre elles.

Pour notre réseau, avec son approche mêlant Développement Social Local et Soutien au développement du Pouvoir d'agir des habitants, il s'agit de s'engager vers **la structuration d'une mission vieillissement intégrée au projet "centre social"** permettant d'être au rendez - vous de ces défis.

Priorités nationales de notre fédéralisme



Préambule – Des priorités nationales inscrites dans nos fonctions fédérales

Les 6 priorités nationales de l'axe fédéralisme qui sont proposées au vote de l'AG 2024 dans le cadre de notre première feuille de route sont le fruit d'un travail conduit au sein de plusieurs instances et en réseau. Elles ne se substituent pas aux travaux antérieurs conduits sur les fonctions fédérales : elles viennent orienter ce qui doit être travaillé avec des moyens et un plan d'action renforcé du local au national ; ainsi que la façon dont nous travaillons cela en réseau. Nous rappelons ci-après l'ensemble des fonctions fédérales.

Notre processus de priorisation a également permis d'identifier la nécessité de **mieux animer notre fonction prospective**¹. « Se projeter concernant l'avenir des centres sociaux en animant un travail prospectif » est – en effet – l'une des 6 grandes missions de la FCSF. Ainsi, il est proposé d'impulser et d'animer cette fonction à l'échelle de l'ensemble du réseau, en prenant appui sur les dynamiques interfédérales ou régionales ; d'être en veille et d'impulser des démarches liées aux évolutions souhaitables de l'animation de la vie sociale et de l'animation globale au regard de grands enjeux sociaux repérés ou d'enjeux territoriaux.

Concrètement, cette fonction doit nous permettre de défricher un certain nombre d'enjeux / de défis de société peu travaillés aujourd'hui au sein de notre réseau, ou peu mis en valeur ou politisés. Parmi les premiers sujets repérés : la question du logement et du cadre de vie ; les inégalités économiques ; les mobilités (liste non exhaustive). Par ailleurs, il est proposé qu'un temps fort à dimension nationale puisse avoir lieu en 2027 autour des enjeux de prospective, à l'instar des Journées professionnelles de l'animation globale (JPAG) de 2016.

Enfin, il faut noter **la forte articulation entre la première priorité nationale de l'axe fédéralisme liée notamment à la place de chacune des entités dans l'animation et la gouvernance du réseau fédéral et la résolution numéro 2 de notre projet de réseau portant sur les modalités de suivi et de pilotage de notre projet de réseau**. L'une des clefs de voûte de ce travail réside en effet dans le travail d'articulation sur le rôle de chacune des fédérations, unions et de la FCSF dans la conduite de ces priorités de réseau.

¹ La prospective consiste à réaliser des diagnostics, souvent à élaborer des scénarios (tendanciels et alternatifs) et à émettre des recommandations en termes de politiques publiques ou de stratégie concernant l'avenir. Notre réseau a notamment été marqué par le travail conduit en 2016 lors des Journées Professionnelles de l'Animation Globale sur ce sujet – voir la ressource « Mutations de société et défis pour l'avenir » = <https://www.centres-sociaux.fr/ressources/demain-les-centres-sociaux-les-actes-des-jpag-2016/>



Rappel des fonctions fédérales

Dans notre règlement intérieur, les missions des instances fédérales :

Article 5 - Mission des instances fédérales nationales :

Les instances fédérales nationales ont pour mission, outre de regrouper les fédérations locales et les centres sociaux « adhérents directs », de favoriser leur développement, de les représenter, de susciter la création de nouveaux Centres (cf article 1.2 des statuts).

Elles ont :

✎ **une fonction de lieu-ressources :**

- stratégique, (Entretenir la relation avec des interlocuteurs dans les institutions, collectivités locales ; Être en capacité de médiation avec les partenaires ; Se doter d'arguments, méthodes et moyens de négociations ; Identifier et organiser des nouveaux partenariats ; Développer une capacité de prospective),
- technique et méthodologique (Accompagner des renouvellements de projet ; Accompagner la création de nouveaux centres ; Soutenir les équipes des centres dans les crises ; Se situer en médiation ; Qualification des acteurs ; Élaborer des propositions de formation des bénévoles/acteurs du projet ; Coopérer/interagir avec les travaux régionaux sur la formation professionnelle).

✎ **une fonction de plate-forme, animateur de réseau :** (Entre fédérations et entre centres sociaux permettre le dialogue, les rencontres, les échanges de savoir, de pratiques, ... ; Gérer les systèmes d'information au service des adhérents ; Accueillir les demandes des adhérents),

✎ **une fonction de Garantie du sens :** (Mise en œuvre de la procédure adhésion/reconnaissance ; Mise en œuvre du devoir d'intervention en cas de menace sur le sens ; Éclairer les temps d'analyse, de débat et de construction des positionnements fédéraux à partir de l'histoire des centres sociaux (passé comme actualité),

✎ **et une fonction d'animation de la vie associative de la fédération :** Élaborer un projet fédéral participatif et partagé ; Être invitant pour rentrer dans les instances fédérales ; Rester en écoute des non adhérents et promouvoir l'adhésion au réseau fédéral des centres sociaux ; Entretenir et développer les relations avec des financeurs de la fonction fédérale ; Assurer l'économie de la fédération : gestion de ses ressources financières et humaines ; Penser le fonctionnement fédéral comme une organisation apprenante).

Elles ne sont pas, au sens strict du terme, des instances gestionnaires

Priorités nationales de notre fédéralisme



Depuis 2014 environ, 6 grandes missions « affichées » de la FCSF :

- **Fédérer** un réseau de plus de 1500 centres sociaux et 57 fédérations et unions départementales ou régionales,
- **Animer** son projet fédéral, axé sur le renforcement du pouvoir d'agir des habitants pour répondre aux questions de société qui les concernent,
- **Développer le réseau** des centres sociaux, former et qualifier bénévoles et salariés de son réseau,
- **Représenter** le réseau des centres sociaux auprès des pouvoirs publics,
- Éclairer sur les enjeux liés aux questions sociales, en se basant sur l'expertise de terrain développée par les centres sociaux,
- **Se projeter** concernant l'avenir des centres sociaux, en animant un travail prospectif.

Les 6 priorités pour notre fédéralisme, en un coup d'œil

En 2024-2027, nous voulons renforcer notre fédéralisme, pour...

- | | |
|--|----------------------|
| • ... une place et un rôle précisés de chacune des entités fédérales dans l'animation et la gouvernance du réseau fédéral, et un fédéralisme structurant et inclusif | => priorité 1 |
| • ... une organisation apprenante : prendre conscience, rendre visible et agir en réseau | => priorité 2 |
| • ... un réseau connu, reconnu et soutenu , par toutes et par tous et par les politiques publiques | => priorité 3 |
| • ... consolider les modèles socio-économiques des centres sociaux et apporter un appui renforcé aux structures en difficultés | => priorité 4 |
| • ... des richesses humaines au cœur du projet des centres sociaux : attractivité des métiers, qualité de vie au travail et engagement bénévole | => priorité 5 |
| • ... des gouvernances inclusives et un portage politique en travail associé de nos organisations | => priorité 6 |



Liste des priorités nationales pour notre fédéralisme

Priorité 1. Pour une place et un rôle précisés de chacune des entités fédérales dans l'animation et la gouvernance du réseau fédéral ! Pour un fédéralisme structurant et inclusif – une priorité de réseau !

Sujet central et premier dans notre façon d'être et de faire ensemble, **le rôle de chacune des entités fédérales dans l'animation et l'appui du réseau et les enjeux de gouvernance** liés nous invite – avec une urgence certaine – à dynamiser ce chantier et à construire de premières évolutions dans les 2 ans à venir. Il s'agit également de mieux préciser notre façon de piloter collectivement les priorités liées aux questions de société et au fédéralisme. Avec pour principes socles la subsidiarité et la proximité, cette priorité vise aussi à clarifier collectivement la place des unions dans le réseau, nos mécanismes de prises de décisions et les enjeux du modèle socio-économique de notre fédéralisme **dont la question de la cotisation du local au national, en passant par le régional !**

Notre réseau souhaite aussi permettre aux centres sociaux et espaces de vie sociale qui partagent nos valeurs et principes d'actions de pouvoir bénéficier d'un portage politique et de fonctions fédérales de base² dans la plus grande proximité. Ainsi, il semble nécessaire d'avoir une approche globale du sujet et d'ouvrir différents chantiers dans les 3-4 ans à venir afin de créer les conditions d'un fédéralisme réussi, à partir de la diversité de notre réseau et des réalités locales. Cette priorité vise aussi – en cohérence avec des motions validées antérieurement au sein de notre réseau - à embrasser **les enjeux liés à l'adhésion des espaces de vie sociale et au développement du fédéralisme sur les territoires ultra-marins.**

► *Priorité prenant en compte le vœu des fédérations de l'Essonne et de Seine et Marne*

Priorité 2. Pour une organisation apprenante : prendre conscience, rendre visible et agir en réseau

Cette priorité nationale vise à **renforcer notre capacité à accueillir les bénévoles et salarié.e.s et mettre en œuvre un projet formatif** (expérimentation et consolidation des apprentissages, espaces dédiés à la stratégie de montée en compétences...). Il s'agit notamment de développer notre capacité à nous co-former (groupes de pairs, formations de formateur.rice.s) et à animer une fonction ressource du local au national, en s'appuyant sur les ressources du réseau, les initiatives internationales et les liens avec le monde de la recherche. Cette priorité repose aussi sur le partage de la diversité des approches grâce à des dynamiques interfédérales et des événements nationaux ancrés sur des dynamiques territoriales.

² Les fonctions fédérales de base sont : fonction de lieu-ressource / fonction de plate-forme, animateur de réseau / fonction de garantie du sens / fonction d'animation de la vie associative de la fédération . Pour l'ensemble de cette priorité, nous vous invitons au besoin à vous référer à la charte des centres sociaux de 2000, aux statuts de la FCSF et au Règlement Intérieur.



Priorités nationales de notre fédéralisme

Priorité 3. Pour un réseau connu, reconnu et soutenu, par toutes et par tous et par les politiques publiques

La construction ces dernières années d'une démarche d'influence (de plaidoyer et de représentation renforcée) comme l'animation de plusieurs campagnes de communication et, plus récemment, la mobilisation collective "l'appel aux coresponsables de la cohésion sociale", l'ont montré : **notre réseau doit passer un cap dans sa capacité à faire connaître et reconnaître son rôle dans la société et par les politiques publiques du local au national**. Il s'agit aussi d'être repéré en tant qu'acteur de référence sur un certain nombre de sujets de société, comme sur la co-construction et la mise en œuvre de politiques publiques.

► *Priorité prenant en compte le vœu de la Fédération 64*

Priorité 4. Consolider et garantir la robustesse des modèles socio-économiques des centres sociaux et un appui renforcé aux structures en difficultés

Priorité nationale depuis 2018, l'accompagnement des modèles socio-économiques³ (finances, richesses humaines, partenariats) des centres sociaux est devenu un chantier d'ampleur avec une acuité particulière dans un contexte d'inflation, de nécessaires revalorisations salariales et d'augmentation de la demande sociale. En tant qu'acteurs économiques, l'enjeu est désormais de **consolider ce modèle dans une approche volontariste et pro-active pour développer la « robustesse » des centres sociaux**. Dans le même temps, il s'agit aussi de renforcer notre capacité collective à accompagner les centres sociaux en difficultés et à renforcer nos coopérations au service de la consolidation du modèle socio-économique des centres sociaux.

► *Priorité prenant en compte la résolution fonds mutualisé sur l'essaimage "prévention des crises"*

Priorité 5. Pour des richesses humaines au cœur du projet des centres sociaux : attractivité des métiers et qualité de vie au travail ; engagement bénévole

Troisième pilier du modèle socio-économique des centres sociaux, avec l'économie et les partenariats, les richesses humaines sont au cœur du projet des centres sociaux. Dans un contexte de turn-over important, de difficultés de recrutements, **cet axe vise à faire de l'attractivité des métiers et de la qualité de vie au travail un élément prioritaire**. Il s'agit également de pouvoir renforcer l'engagement bénévole dans les centres sociaux et d'accompagner plus fortement la qualité de cet engagement.

► *Priorité prenant en compte le vœu des fédérations Bretagne et Centre-Val-de-Loire*

³ L'utilisation du terme « modèles socio-économiques » renvoie à la fois aux enjeux économiques, de richesses humaines, de partenariats mais aussi de gouvernance.



Priorité 6. Pour des gouvernances inclusives et un portage politique en travail associé de nos organisations

« Foyer d’initiatives porté par des habitant.e.s , appuyés par des professionnels » : notre définition du centre social est d’une actualité criante, qu’il nous faut sans cesse travailler et affirmer ! Face à un risque de professionnalisation accru de nos organisations, au regard de la nécessaire défense du fait associatif, il s’agit également de permettre **un travail associé de qualité**. Nos organisations doivent être aussi **des espaces inclusifs et représentatifs des territoires et des habitant.e.s**. Au niveau des instances, nous devons **amplifier le travail autour d’une juste représentation et du partage du pouvoir**, par une attention notamment aux enjeux géographique, d’âge, de genre, d’origine, de diplôme, de milieu social, etc. Il s’agit d’être cohérents en interne, dans nos manières de faire, en intégrant les enjeux de discriminations et de dominations, d’accorder nos pratiques à nos principes. Il s’agit également d’assurer que l’accueil soit inconditionnel pour tous et toutes, pour “vivre ensemble l’égalité”.

Pour retrouver les fiches détaillées de chaque priorité nationale,
cliquez [ici](#)

2020
24
20
32



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE